

PRÉ INSCRIPTION

Concours réservé aux Chefs Sushi professionnels

CHAMPIONNAT DE
FRANCE DE
SUSHI 2026

PRÉSENTATION

Nom de famille :

Prénom :

Nom de famille à indiquer sur la veste du Championnat :

Prénom à indiquer sur la veste du Championnat :

Numéro de téléphone :

Mail :

Nom de votre restaurant :

Adresse du restaurant :

Code postal :

Ville :

Pays :

Nom du restaurant que vous représentez :

Ville que vous représentez :

RESTAURANT

FACTURATION

L'adresse de facturation sera :

☐

Au nom de l'entreprise

☐

À mon nom

Adresse de facturation :

Numéro de TVA :

Code postal :

Ville :

Pays :



Taille de veste (S, M, L, XL, XXL, etc) :



Compte Instagram :

+ Fichiers
à joindre :



- CV + lettre de motivation

- Photocopie de la pièce d'identité

- Photos de plats (2 ou 3 maximum)

- 2 Vidéos :

- Découpe de poisson
- Préparation de plat

- 1 photo professionnelle
(pour votre portrait sur les réseaux sociaux)

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SUSHI 2026

Art 1 – Organisation

Le Championnat de France de Sushi est organisé par la société Sushi-Robots. Les candidats doivent s'inscrire **impérativement avant le 11 janvier 2026 au plus tard** pour confirmer leur présence. Il se déroulera à La Rochelle le 14 avril 2026 à l'Espace Encan sur une journée. Pour le bon déroulement du concours, les participants devront respecter le règlement mis en place par les organisateurs. Aucun arrangement de quelque nature que ce soit ne pourra être accepté concernant le non-respect du règlement ci-dessous. Tout Chef Sushi qui se présente au concours mais qui ne remplit pas ces conditions se verra disqualifié sans aucun recours possible.

Art 2 – Participants / inscriptions / tarifs

a) Les participants

- Le Championnat de France de Sushi est ouvert à tous les Chefs Sushi professionnels en activité, âgés de 18 ans et plus. La compétition est individuelle. Aucun assistant n'est autorisé sur l'espace concours.
- Les participants doivent être résidents, travailler en France (Dom Tom compris) ou être français (et ayant travaillé en France plus de 5 ans dans le Sushi).

b) Les inscriptions

- Chaque participant pourra s'inscrire via le site internet **championnatfrancesushi.fr**.
- La sélection des candidats est effectuée sur dossier et sur l'appréciation de l'organisation.
16 candidats seront retenus.

En cas de désistement, le candidat devra en informer l'organisateur par mail :

contact@championnatfrancesushi.fr.

Aucun remboursement ne pourra être réclamé.

c) Tarifs et facturation

- Le coût du concours est de deux cent euros, payable par virement bancaire sur réception de la facture.
- L'inscription sera finalisée dès l'envoi de l'e-mail de confirmation et du règlement.
- L'inscription comprend l'entrée gratuite au salon **À la Table du Japon** avec 2 entrées pour vos accompagnateurs.

d) Transport et hébergement

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge du candidat.

Art 3 – Déroulement et obligations des participants

a) Un tirage au sort sera effectué par les organisateurs afin de déterminer le numéro de passage des participants.

b) Tous les participants devront se présenter à l'accueil de l'espace du concours à 7h00.

Chaque concurrent se verra remettre un badge avec son numéro de passage qu'il devra conserver toute la journée.

Chaque concurrent devra revêtir la veste officielle du concours sans ajout possible de marques et/ou autres publicités.

Tous les concurrents seront appelés par l'animateur dix minutes avant le passage en salle de préparation.

Chaque concurrent devra apporter couteaux et autres accessoires qu'il jugera nécessaires pour assurer toutes mises en œuvre spécifiques.

Nous imposerons les règles d'hygiène réglementaires en salle de préparation (HACCP).

La préparation du riz sera prise en charge par l'organisation.

L'un des juges donnera le feu vert pour entrer dans l'espace concours. A partir de ce moment, le concurrent est maître des lieux et de son espace dédié.

Art 4 – Communication et publicité

L'organisation se réserve tous droits à l'image concernant l'ensemble des participants et l'utilisation de tous les supports photographiques et vidéos sans en référer aux participants.

Les participants ne pourront arborer d'autres sponsors non officiels durant la manifestation.

Art 5 – Remise des prix

La remise des prix se fera dès la fin du concours le 14 avril 2026, une photo sera prise avec tous les concurrents en tenue de travail. Les 3 premiers recevront un trophée. Des lots supplémentaires seront offerts par les partenaires.

Sushi Robots offrira au premier sa place et qualification au Championnat d'Europe (Prise en charge de l'inscription, du transport et de l'hébergement).

Date :

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »)